

Titre

Offre de services de prévention externe (= SEPPT)

Résumé

Tout employeur est tenu d'adhérer à un service de prévention externe dont les missions sont la *surveillance médicale* et la *gestion des risques*. Les tarifs et les services de base sont fixés par la loi. Voici leur offre pour les boulangeries et les entreprises alimentaires.

Offre de services de prévention externe de Securex



- Nombre de collaborateurs Securex : 300
- Nombre d'employeurs affiliés : 35.000
- Nombre d'employeurs affiliés dans l'industrie alimentaire : 1.500 werkgevers
- Nombre de boulangers affiliés : 150

Approche générale

Securex opère sur la base de :

- une *vision RH et une employabilité durable*
- l'utilisation de formations. La *Securex Academy* est un pilier important de la formation pour les indépendants et les autres employeurs
- *Securex Vitality* est un département spécialisé qui soutient les entreprises dans la promotion de la santé de leurs collaborateurs
- SEPPT Securex : déploiement *d'outils, de scans et de formats accessibles* sur le bien-être au travail

Offre industrie alimentaire et boulangerie

- modèles spécifiques au secteur
- Brochure annuelle contenant des informations sur le cadre juridique et un aperçu de toutes les formations en matière de sécurité, de bien-être et de santé du service de prévention externe



- <https://indd.adobe.com/view/00df7d55-5ab9-45da-b1e1-ccb5be35b4e1>

Coordonnées Securex

Zone de couverture : Belgique

Siège social : Bruxelles

Personne de contact alimentation et boulangerie :

training@securex.be

En cas de problème avec votre dossier :

training@securex.be

<http://www.securex.be/opleidingenwelzijn>
